Quarante-deuxième Année — N° 76 . UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MERCREDI 17 MARS 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS . . 26 fr. . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis
à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.
à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 16 MARS 1897

LES ÉVÉNEMENTS d'Orient

Paris, 15 mars. — C'est aujourd'hui que M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a fait connaître à la Chambre l'attitude que le gouvernement français a cru devoir prendre dans les événements d'Orient.

L'importance européenne de cette discussion nous engage à la placer en tête des renseignements nouveaux qui nous parviennent.

Au conseil de cabinet

Paris, 15 mars. — Les ministres se sont réunis exceptionnellement, ce matin en conseil de cabinet au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Le conseil a entendu M. Hanotaux qui a donné lecture de la déclaration qu'il lira au cours de la séance d'aujourd'hui sur les événements d'Orient.

A la Chambre

LES INTERPELLATIONS

sur la politique française

L'animation, des deux heures, est considérable dans la salle. Jamais les tribunes publiques n'ont été aussi remplies. Dans la tribune diplomatique on remarque Mgr Clary, nonce apostolique, M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne, le comte d'Ornielli, ambassadeur d'Italie, Sir Monson, ambassadeur d'Angleterre, et M. Delianis, ministre de Grèce.

Au banc des ministres se trouvent MM. Méline, Hanotaux, l'amiral Billot, Barthou, Lebon et Darlan. La plupart des députés sont présents. La Chambre en un mot a son aspect des grands jours.

Discours de M. Goblet

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. Goblet, Delafosse et Millerand sur les événements d'Orient.

M. GOBLET, au milieu d'un profond silence, monte à la tribune. — Messieurs, dit-il, la Chambre a décidé, que l'interpellation, dont j'avais demandé la discussion immédiate, ne viendrait que plus tard, bien que le gouvernement connût la réponse de la Grèce à la note des puissances.

Aujourd'hui le gouvernement a dû, de concert avec les autres puissances, prendre des résolutions que je ne connais pas, mais qui, vraisemblablement, consistent dans des mesures de coercition. S'il en est ainsi, je déclare qu'il m'est impossible de m'associer à ces mesures de contrainte. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Il semble qu'on ait été bien dur pour la Grèce. C'est au moment où elle envoyait ses vaisseaux en Crète qu'on devait lui proposer l'autonomie de l'île. La Grèce eût alors accepté.

Qu'on n'oublie pas le précédent de 1886 ; M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, et président du Conseil, refusa de se joindre au blocus et, en même temps, représenta à la Grèce les dangers de son attitude; la Grèce écouta les conseils de la France.

Aujourd'hui, nous agissons autrement. Je sais bien que le temps des aventures héroïques est passé ; je sais qu'une nation, éprouvée comme la nôtre, par des malheurs immérités, a le devoir de penser d'abord à elle-même (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche). Mais est-il possible que nous favorisions le fanatisme musulman ?

La Chambre est encore maîtresse de ses décisions. A l'heure actuelle, elle est libre de dire si elle accepte ou si elle n'accepte pas le blocus de la Grèce. (Très bien à gauche.)

S'il faut en croire les journaux, la France ne participerait pas directement au blocus : elle ferait le guet pendant que les autres commettraient l'attentat. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.) Cette situation serait encore plus indigne d'elle et plus fâcheuse pour notre honneur. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

La France ne peut renier son passé et ses traditions.

Nul ne peut prévoir les conséquences des violences dont on veut user contre la Grèce. Il peut en résulter une conflagration générale. Du reste, nos intérêts réels sont ailleurs; ils se concentrent dans une question unique dominant les autres et qui doit être exclue pour que la France reprenne le rang qui lui appartient.

On dira peut-être que, si nous nous retirons, nous affaiblirons les liens qui nous unissent à une puissance amie. Mais, d'après les indications que nous avons, il ne s'agit que d'une alliance défensive entre la France et la Russie, dans le cas où l'une de ces puissances serait attaquée.

En refusant d'aller en Crète, nous ne touchons donc pas à cette alliance. Je désire plus que tout autre le maintien de cette alliance, mais je ne suppose pas qu'elle nous contraint à des obligations dont les conséquences seraient lourdes. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)

Nous n'avons rien à faire en Orient. Laissons les autres puissances aux prises et ne sortons pas de notre politique de recueillement. (Double salve d'applaudissements à gauche et à l'extrême gauche).

Discours de M. Delafosse

M. DELAFOSSE. — M. Goblet se refuse à suivre le concert européen dans les mesures de coercition qu'il se prépare à adopter. Au gouvernement de lui répondre, mais je veux traiter la question à un point de vue différent.

Le concert européen est une garantie de la paix, et le gouvernement, en y prenant la place qui lui convient, contribue à assurer la paix.

Si la France se retirait, il en résulterait une brèche ouverte aux aventures. (Très bien au centre.)

La politique d'abstention n'a guère profité à la France dans l'affaire égyptienne.

M. GOBLET. — Ce n'est pas la même chose; il est vrai que nous n'avons pas voulu bombarder Alexandrie, car la France n'aime pas à bombarder. (Rires et protestations au centre. — On crie : El Sagallo ?) Le gouvernement d'alors avait négocié une convention avec l'Angleterre. La Chambre ne l'a pas acceptée.

M. DELAFOSSE. — La situation en 1886 n'était pas celle d'aujourd'hui. Alors l'« homme malade » n'était pas encore l'homme mourant et il n'y avait pas à craindre la curée; si la succession s'ouvrait, je vois bien ce que les autres prendraient, je ne vois pas quelle serait notre part. Oui, messieurs, un Etat se diminue de l'importance qu'il laisse prendre aux autres. Souvenez-vous de la faute commise en laissant faire l'unité italienne et en laissant faire Sadowa.

Je blâme donc l'abstention, mais je n'approuve pas tous les actes du concert européen. La France doit être la tutrice de la civilisation en Orient ; elle doit empêcher les massacres de chrétiens. La diplomatie me déconcerte en traitant d'une façon aussi disproportionnée les Turcs et les Grecs. Elle a eu tort de promettre au sultan l'intégrité de son Empire : elle aurait dû le prévenir qu'il payerait sa résistance à l'établissement des réformes de quelques morceaux de son territoire.

L'autonomie de la Crète n'est pas une solution; il faudra donner bon gré mal gré la Crète à la Grèce. Pourquoi la diplomatie, d'autre part, ne met-elle pas le pied sur ce brandon d'incendie qu'est la question de Macédoine. L'empire ottoman n'est plus qu'une ruine.

Qu'on empêche la Grèce de courir à des aventures, soit, mais les arrangements qu'on prépare ne peuvent être définitifs, les questions pendantes ne seront résolues que par la convocation d'un congrès international. (Vifs applaudissements à droite).

DÉCLARATION DE M. HANOTAUX

M. Hanotaux, au milieu d'une attention et d'un profond silence, monte à la tribune et donne lecture de la déclaration que voici :

M. HANOTAUX. — Le 22 février, la Chambre a sanctionné une politique qui se résume d'un mot : maintien de la paix, par le concert européen et autonomie de la Crète. C'est cette même politique que nous demandons à la Chambre de sanctionner aujourd'hui.

Les puissances avaient remis une note réclamant l'autonomie de la Crète et imposant à la Grèce le retrait de ses troupes. Vous connaissez la réponse de la Grèce : elle accepte de retirer sa flotte, mais elle se refuse à rappeler les troupes du colonel Vassos.

Voix à gauche : Elle a bien fait.

M. HANOTAUX. — Elle demande aussi que les Crétois soient appelés à se prononcer par voie de plébiscite sur le sort de l'île.

Cris à gauche : Bravo, comme nous pour l'Alsace-Lorraine. (Mouvement prolongé.)

M. HANOTAUX. — *Au point de vue diplomatique*, le débat s'est limité et circonscrit. L'acceptation de retirer la flotte grecque et la promesse d'autonomie ont simplifié le litige. Le débat se concentre maintenant sur un point unique. Les troupes du colonel Vassos seront-elles retirées ?

Les puissances sont unanimes à penser que le maintien des troupes du colonel Vassos est un obstacle à toute amélioration de la situation et à la pacification en même temps qu'à l'établissement de l'autonomie, pacification et autonomie trop compromises par la présence des insurgés qui s'opposent à l'application loyale de la décision des puissances. (Vifs applaudissements au centre. — Cris à gauche : Pourquoi loyale ?) Les puissances se sont mises d'accord...

M. CLEMENCEAU interrompt à diverses reprises : tout le centre crie : A l'ordre ! A l'ordre !

M. HANOTAUX. — ...se sont mises d'accord sur un certain nombre de points et ont établi les sanctions nécessaires pour que leur décision ne puisse être tenue plus longtemps en échec. Ces points sont les suivants : 1° autonomie de l'île sous la souveraineté du sultan; 2° retrait des troupes helléniques et ottomanes, sauf celles qui resteraient concentrées sur les points occupés en même temps par les puissances.

Cris à gauche. — Ah ! ah !

M. ROUANET. — N'allons pas plus loin.

L'extrême gauche, très agitée, est difficilement rappelée au calme par M. Brisson.

On entend des interruptions incessantes que les socialistes applaudissent bruyamment. MM. Coutant et Chauvin crient à tue-tête : « On écrase les petits ! »

Le centre proteste avec indignation contre ce bruit.

M. HANOTAUX. — Pour assurer l'ordre et la sécurité...

M. FABEROT. — Comme à Varsovie !

M. BRISSON. — Je rappelle l'interrupteur à l'ordre et je rappelle toute la Chambre au calme qui convient lorsqu'on discute des questions aussi délicates.

M. HANOTAUX. — Pour assurer l'ordre et la sécurité, chacune des six puissances renforcerait par un contingent de cinq à six cents hommes les détachements qu'elle a débarqués.

Si la Grèce persistait à maintenir le corps du colonel Vassos, les mesures de coercition jugées nécessaires par les amiraux seraient prises immédiatement pour faire respecter les décisions de l'Europe. Le blocus de l'île de Crète serait appliqué sévèrement et, s'il le fallait, les amiraux seraient autorisés à prononcer et à appliquer le blocus effectif des îles grecques et même de certains points de la Grèce continentale.

Telles sont les résolutions que les puissances ont adoptées et que le gouvernement soumet au Parlement. Il nous reste à les adopter ou à les repousser, puisque nous avons réservé tout engagement jusqu'après votre décision. (Applaudissements au centre).

Nous nous trouvons en face de trois systèmes : 1° Prendre parti pour la Grèce.

M. TOUSSAINT. — Mais oui.

M. HANOTAUX. — Personne n'y songe.

M. ROUANET. — Pourquoi ?

M. HANOTAUX. — 2° Le système de M. Goblet, rester chez nous, c'est le plus facile à suivre. En 1886, en effet, la France a refusé de participer au blocus du Pirée, mais elle n'a pas joué dans cette circonstance un rôle bien avantageux.

La France fut dupée et se trouva isolée. On lui avait fait des promesses qu'on ne tint pas et elle se vit, en fin de compte, exposée à la mauvaise humeur de l'Europe. La doctrine de l'abstention est celle d'un parti qui l'avait déjà préconisée, c'est celle de 1882.

Une salve prolongée d'applaudissements se fait entendre au centre. La fureur des socialistes redouble ; ils crient : «Et l'Alsace-Lorraine C'est le centre qui a voté l'abstention en 1882». L'agitation s'éternise à se calmer.

M. HANOTAUX, avec force. — On se félicitait alors de voir l'Angleterre en Egypte parce que disait-on, on évitait ainsi les errements d'Algérie et de Tunisie. (Violentes interruptions à l'extrême gauche). Cette politique consiste à dénier à la France aucun rôle dans la Méditerranée. (Nouveau bruit à gauche).

Je redis la phrase de M. Goblet : « Nous n'avons rien à dire en Orient. »

M. Goblet se lève et proteste au milieu du bruit.

M. HANOTAUX. — Cette politique, s'il se trouvait une majorité pour l'adopter, nous conduirait à ceci : il ne faudrait pas seulement faire revenir nos vaisseaux de Crète, mais de partout, et il faudrait les désarmer. (Tapage à gauche.)

M. PIERRE RICHARD. — Vous êtes des prussophiles ! (Exclamations et bruit.)

M. HANOTAUX. — De la sorte, les choses s'arrangeraient sans nous et, de plus, elles s'arrangeraient contre nous. Je ne crois pas que nous puissions assumer une telle responsabilité.

Il reste un troisième système qui consiste à travailler avec l'Europe à la pacification de la Crète et à la paix générale. C'est ce système que le gouvernement propose à la Chambre. L'Europe entière est d'accord. La France prendrait-elle la résolution de se dérober et de rompre un accord dont la rupture aurait de graves conséquences dans les Balkans et à Constantinople? (Applaudissements au centre.)

Le concert européen est le seul tribunal devant l'autorité duquel tout le monde peut et doit s'incliner (applaudissements sociaux à gauche) ; plus son action aura été efficace dans la première phase de la crise, plus elle aura de force dans la seconde. C'est avec confiance que nous sollicitons l'appui et l'approbation de la Chambre pour notre politique, qui est avant tout une œuvre de bonne foi. (Très longs applaudissements au centre.— Exclamations et huées à l'extrême gauche.

Discours de M. Millerand

M. MILLERAND (*faisant signes à ses amis d'être calmes*) — Devant une communication aussi grave que celle qui vient d'être faite, vous ne vous étonnerez pas de réclame votre attention.

M. Hanotaux s'est ménagé un triomphe trop facile en opposant, au système qu'il est venu défendre, le système qu'il a appelé le système de l'abstention.

Je croyais que les qualités de la diplomatie étaient le tact et la mesure ; je me suis trompé sans doute, mais je dois dire que ce que je viens soutenir à la tribune n'a rien de commun avec le signalement qu'en a donné le ministre ce n'est pas avec cette brutalité que les opinions se posent dans la question. (Très bien à l'extrême gauche.)

Au moment où il s'agit, pour l'Europe et pour la France, de répliquer à la réponse de la Grèce, la France a à choisir : ou bien de discuter avec la Grèce ses propositions, ou de s'enfermer dans la lettre de la note collective du 2 mars et de signifier à la Grèce que, si elle ne se courbe pas sous la volonté des puissances, on recourra contre elle à des mesures coercitives.

Les grandes puissances se sont arrêtées au second de ces termes; il est permis de le regretter; la réponse de la Grèce donnait ouverture à des négociations; l'Europe aurait dû en tenir compte, d'autant plus qu'elle avait fait à la Grèce, par le congrès de Berlin, des promesses qui n'ont jamais été tenues. (Très bien sur divers bancs à l'extrême gauche).

D'autre part, le Sultan, pour ne pas tenir ses promesses de réformes, la fait, en Crète, ce qu'il avait fait en Arménie : il a donné le signal des massacres (Vifs applaudissements à l'extrême gauche), et si le prince Georges ne s'était pas rendu dans les eaux crétoises, savez-vous ce qui se serait produit ? Toujours, toujours des massacres qu'ordonnés lui même le sultan rouge. (Nouveaux et vifs applaudissements à l'extrême gauche.)

Je sais bien que l'Europe, qui se dit civilisée, aurait fait des représentations au sultan; il vous aurait répondu, car il répond toujours, mais il n'aurait rien fait de ce qu'il vous aurait promis. (Applaudissements.)

La majorité des grandes puissances a décidé qu'elles devaient maintenir leur ultimatum, tandis que les troupes grecques devront quitter la Crète; on verra nos marins, nos braves marins, et ceux des puissances alliées, monter la faction à côté des soldats turcs (Applaudissements à l'extrême gauche); ce spectacle serait humiliant. La France doit-elle donner son adhésion au plan qui lui a été exposé, et rester associée au concert européen, jusques et y compris les actes matériels contre la Grèce ? Voilà la question.

Ah ! je sais bien qu'on rappelle l'erreur de 1882, l'abandon de l'Egypte, ce passé regrettable ; si nous pensions commettre aujourd'hui une faute analogue, nous garderions le silence (très bien); nous ne songeons pas à isoler la France du concert européen et nous voulons, avec une aussi égale volonté que M. Hanotaux, les bienfaits de la paix.

Si, ne pas nous associer au blocus et aux actes matériels, c'était renoncer au rôle qui nous revient là-bas, à surveiller nos intérêts en Orient, et si c'était assurer le maintien de la paix, au contraire, en le faisant, on comprendrait que la France de 1871 se préoccupât de sauvegarder ses plus chers intérêts.

Mais, si nous ne sommes pas certains d'assurer la paix, en nous faisant violence, pouvons-nous hésiter ?

D'abord, est-il exact que la France ne puisse pas, sans perdre sa situation, avertir les autres puissances qu'il ne lui est pas possible de s'associer aux actes matériels contre la Grèce ? M. Hanotaux a dit que la France n'avait pas participé au blocus de 1886, parce qu'elle avait reçu de la Grèce la promesse de désarmement. C'est matériellement inexact. M. Hanotaux était, à ce moment là, chargé d'affaires à Constantinople et je m'étonne de ses déclarations à ce sujet. (Mouvements divers).

Le désarmement a été demandé officiellement à la Grèce par une première demande collective des puissances en janvier ou février, et notre ministre des affaires étrangères avait réservé notre liberté, relativement à l'emploi des mesures coercitives; dès le mois de janvier, la France avait averti les puissances qu'elle ne participerait pas au blocus.

M. HANOTAUX. — Vous faites erreur : il y a eu un malentendu à cette époque entre notre représentant, M. de Mouy, et M. Delyannis.

M. Hanotaux lit une dépêche d'après laquelle le gouvernement invitait le gouvernement grec à tenir sa promesse de désarmement.

M. MILLERAND, (vivement.) — Cette dépêche, M. Hanotaux, était antérieure à l'*ultimatum*; elle n'a donc rien à voir avec l'attitude dont vous parlez (Applaudissements à l'extrême gauche)

La vérité est que la France, tout en refusant de s'associer au blocus, est restée d'accord avec les puissances, pour déposer deux notes collectives tout en agissant seule auprès du cabinet d'Athènes; notre action amicale et pacifique obtenait ce que n'avaient pu faire les menaces de blocus. (Applaudissements à l'extrême gauche).

La France devrait adopter aujourd'hui la même attitude: elle devrait avertir d'abord les puissances qu'elle est toute disposée à faire avec elles tous ses efforts pour le maintien de la paix; elle ne devrait pas s'associer à des actes matériels contraires à nos traditions, à nos sentiments.

Qui peut prévoir les résultats du blocus? Il y a 11 ans, le président du conseil seul, M. Delyannis, s'était engagé, aujourd'hui la situation n'est plus la même; le roi marche avec la nation. (Très bien à l'extrême gauche.)

Nous nous exposons à voir nos officiers, nos marins, servir contre la Grèce, sous le commandement peut-être d'un amiral italien ou d'un amiral allemand. (Vives sensations applaudissements répétés à l'extrême gauche.) Nous vous demandons d'avoir l'attitude d'autrefois.

M. HANOTAUX. — Le blocus sera pacifique.

M. MILLERAND. — Qu'en savez vous? Savez-vous si, par suite de complications possibles, il n'y aura pas de l'eau rougie autour de vos vaisseaux ? (Mouvements).

Le concert européen n'est pas, comme vous l'avez dit, un tribunal arbitral, car il dépend des convoitises et des intérêts. (Très bien). Pensez-vous circonscrire en Crète l'incendie? Et si d'autres conflagrations se produisent, ce sera alors un singulier tribunal que votre concert européen.

Votre politique, au lieu de garantir la paix, accumule les matériaux de guerre.

Pourquoi, je le répète, la France, en 1897, n'aurait-elle pas la même attitude qu'en 1886 ? Croit-on que ce n'est pas porter, à l'alliance franco-russe, dans l'esprit populaire, le coup le plus rude, que de laisser croire que la France, sans raisons suffisantes, sans intérêts aura été obligée de s'associer à des actes que rien n'explique, uniquement parce que notre allié nous l'aura demandé ?

Ne renions pas nos traditions nationales, et restons les mains libres : nous en avons besoin plus que jamais. (Double salve d'applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche.)

INTERVENTION DE M. MÉLINE

Président du Conseil

M. MELINE. — La politique qui vous a été exposée par M. le Ministre des affaires étrangères est la seule qui réponde à l'intérêt raisonné de notre situation en Europe. Certes, nos penchants nous auraient porté vers la Grèce, à laquelle tant de liens nous unissent. Sur la question de sentiments, nous sommes d'accord (Très bien au centre); mais il s'agit de la puissance, du prestige de la France, et, si j'aime la Grèce, j'aime encore mieux mon pays. (Vifs applaudissements).

Quand on a la responsabilité du gouvernement, on n'a pas le droit de céder aux sentiments : une dure expérience nous a appris ce que peuvent coûter les exagérations et les élans irréfléchis.

C'est dans cet esprit que nous avons envisagé les éventualités présentes. Si l'Europe se refuse à l'annexion de la Crète à la Grèce, c'est qu'elle a le sentiment que ce serait une brèche faite dans l'empire ottoman et que l'intégrité de l'empire ottoman est une condition essentielle de la paix ; M. Balfour exprimait dernièrement cette opinion à la Chambre des communes. (Très bien au centre.)

D'ailleurs, pourquoi l'annexion, puisqu'on offre à la Crète l'autonomie ?

La sagesse commande à la Grèce de se rendre aux conseils de l'Europe ; si elle s'y refuse, elle assume une lourde responsabilité devant l'Europe, et elle fera bien d'y réfléchir.

Pour conserver la paix, il n'y a qu'un seul moyen : le concert européen. Le concert européen, tout en imposant ses volontés à la Grèce, pourra imposer au Sultan les réformes nécessaires, les garanties indispensables, sans lesquelles l'Empire ottoman s'écroulerait en ensevelissant le Sultan sous ses ruines. (Mouvement; applaudissements au centre.)

Ce concert s'est affirmé à l'occasion des événements de Crète, et je sais avec quelle intelligence, au prix de quels efforts et de quels soucis, M. le ministre des affaires étrangères a contribué à cet accord. (Vifs applaudissements au centre et sur plusieurs bancs à gauche).

Dans cette tâche, il a trouvé le concours d'une nation amie, sans laquelle il n'aurait pas réussi.

M. Millerand nous reproche d'être à la remorque de la Russie. (Bruit à gauche).

Une voix, sur les bancs socialistes. — ...De l'Allemagne !

M. MÉLINE. — La Russie a toujours respecté nos traditions nationales, et je dois dire que, sans elle, dans certains cas, nous n'aurions pas abouti, dans quelques unes de nos négociations. (Très bien au centre. Bruit à gauche.)

On oppose-t-on à notre politique ? MM. Millerand et Goblet voudraient concilier des choses inconciliables; ils se prononcent pour le concert européen, mais ils proposent d'en sortir. (Très bien au centre.)

Mais est-ce que la France est seule à donner des conseils à l'Europe ?

Le Gouvernement doit agir vite, parce qu'il y a danger à laisser se prolonger la situation actuelle. Si on ne localise pas l'incendie, il se généralisera, et demain, il sera trop tard.

Il faut, en marchant avec les puissances, ou se détacher d'elles : marcher avec elles, c'est la garantie de la paix: sortir du concert européen, c'est isoler la France, c'est revenir à cette époque où le pays, après ses désastres, n'osait plus faire un pas au dehors. (Mouvement). Les adversaires de la République disaient alors que la France n'aurait jamais d'amis ni d'alliés. Les faits ont démenti cette sombre prophétie : la République a éveillé des sympathies et suscité des amitiés solides et durables; aujourd'hui, la France a le droit de parler haut. (Vifs applaudissements au centre).

A cette politique, on oppose celle de l'isolement. Le gouvernement se refuse à infliger une pareille humiliation à la France. (Double salve d'applaudissements au centre et sur plusieurs bancs à gauche).

Discours de M. Denys Cochin

M. COCHIN. — Je n'ai que quelques mots à dire ; je desire savoir si le concert européen n'est pas moins d'accord pour imposer des réformes au sultan que pour faire subir ses volontés à la Grèce. (Très bien à droite.)

Pourquoi les deux questions n'ont-elles pas été liées ? Je ne demande pas qu'on renonce à la vieille formule : intégrité de l'empire ottoman; mais je voudrais qu'on y ajoutât cette addition : assainissement de l'empire ottoman. (Rires et applaudissements à droite.)

Si on avait employé plus tôt la coercition contre les assassins d'Arménie, on ne serait pas obligé de l'employer aujourd'hui contre la Grèce. Les catholiques qui sont ici doivent avoir à cœur de se montrer les défenseurs de la politique traditionnelle et chevaleresque de la France. (Applaudissements à droite.)

En terminant, je demande au gouvernement de me dire si le concert européen est d'accord pour imposer à la Turquie les réformes indispensables. (Très bien à droite).

Il faute que justice soit faite contre celui qui s'est souillé du sang de ses sujets. (Mouvement).

M. HANOTAUX, de son banc. — Je n'ai rien à ajouter aux déclarations si nettes et si sincères contenues dans notre déclaration, concernant notre volonté de poursuivre, d'accord avec les puissances, les réformes dans l'empire ottoman. (Bruit prolongé à gauche).

Discours de M. Jaurès

M. JAURÈS. — Messieurs, il s'agit aujourd'hui de la politique générale de la France dans le monde. Nous, non plus, quelle que soit notre sympathie pour le peuple grec, nous ne nous laissons pas aller à un entraînement de pur sentiment, et nous pensons aussi que la France doit surtout songer à elle-même. Mais, il est inexact de dire que, si on annexe la Crète à la Grèce, les autres peuples des Balkans émettront des prétentions d'où résulterait une conflagration générale.

Je m'étonne de la confiance que peut avoir M. Cochin dans l'énergie de l'Europe vis-à-vis du sultan. Le sultan peut se dire : « maître de l'Europe et quand vous lui prétendrez vos revendications, il ne vous prendra pas au sérieux. (Très bien au centre). C'est l'Europe qui, par sa conduite, a jeté des germes de discorde en Orient. Vous appelez cela la paix : c'est la caricature de la paix (Applaudissements à l'extrême gauche).

La conduite du gouvernement est inspirée par la puissance financière des porteurs de bons ottomans. (Bruit prolongé).

M. HANOTAUX. — C'est le contraire : les porteurs de fonds ottomans ont mené, contre moi, une vive campagne.

VIF INCIDENT

M. JAURÈS. — Au fond des fêtes qui ont salué la venue du Tsar, il n'y a qu'une convention précaire sur la garantie à apporter aux porteurs de titres ottomans. (Réclamations au centre.) Le comte Mouraview, dit la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, n'est ni francophile ni germanophobe, et l'on a tort d'entretenir des illusions dangereuses à ce sujet : le comte Mouraview est Russe avant tout.

Il ne faut pas que les porteurs de titres substituent leurs intérêts et leurs volontés à la volonté et aux intérêts de la France. Il ne faut pas que le Gouvernement oublie l'intérêt du pays. Soyez des hommes d'Etat français. (Violentes protestations et des cris indignes se font entendre : à l'ordre ! à l'ordre !)

M. Hanotaux et M. Méline se lèvent et protestent au milieu d'un tapage inouï.

M. HANOTAUX. — Vous parlez odieusement d'un peuple ami. (Vifs applaudissements au centre; clameurs à l'extrême gauche.)

Le tumulte est indescriptible.

M. BRISSON. — M. Jaurès, retirez vos paroles; elles constituent non seulement une injure au gouvernement, elles font encore du mal à votre pays. (Double salve d'applaudissements à droite et au centre.)

M. JAURÈS. — Je ne crois pas avoir excédé mon droit (violentes interruptions) quand j'ai affirmé que le gouvernement n'a pas examiné d'un œil exclusivement français... (Nouvelles protestations, nouveaux cris : à l'ordre.)

M. HANOTAUX crie : C'est odieux !

M. BRISSON. — M. Jaurès, vous aggravez vos premières paroles; je vous rappelle à l'ordre. (Applaudissements au centre; clameurs à l'extrême gauche.)

Les socialistes, furieux, crient : Vous gouvernez avec l'Allemagne !

M. Jaurès continue au milieu du bruit ; on ne l'écoute plus. Il accuse le gouvernement de faire une politique de négation et de réaction : « Votre politique, dit-il en terminant, c'est l'humiliation du pays : je vous en laisse la responsabilité. (Rires au centre.— Applaudissements à l'extrême-gauche).

La discussion générale est close.

LES ORDRES DU JOUR

Le Président donne lecture de dix ordres du jour qui lui ont été remis.

A noter celui de M. Goblet ainsi conçu : « La Chambre, résolue à n'engager l'action de la France à l'extérieur que pour une politique couforme à ses intérêts essentiels et à ses traditions, passe à l'ordre du jour ».

Celui de M. Renault-Morlière est formulé ainsi : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Le Gouvernement accepte l'ordre du jour Renault-Morlière.

M. GOBLET. — Je demande la priorité pour mon ordre du jour.

REJET DE L'ORDRE DU JOUR GOBLET

M. LE PRÉSIDENT. — Je vais mettre aux voix pour la priorité de l'ordre du jour de M. Goblet.

M. MÉLINE (de sa place). — Je la repousse et je demande à la Chambre la priorité pour l'ordre du jour Renault-Morlière. (Bruit à l'extrême gauche).

Le scrutin a lieu au milieu d'une assez vive agitation. L'extrême gauche est excessivement bruyante. En voici les résultats :

Nombre de votants, 559; majorité absolue, 261; pour, 173; contre, 317. La priorité est refusée à l'ordre du jour Goblet.

Déclarations de M. Denys Cochin

M. DENYS COCHIN. — Je ne pourrai pas voter l'ordre du jour de confiance, si on ne répond pas plus explicitement à la question que j'ai posée tout à l'heure? J'ai demandé si les puissances sont d'accord pour l'application des réformes en Turquie. Je veux qu'il y ait égalité de traitement entre la Grèce et la Turquie.

M. HANOTAUX (de sa place). — Je répète que les Puissances se sont mises d'accord et continuent à être d'accord pour préparer un plan de réformes.

Adoption de l'ordre du jour de confiance

Par 356 voix contre 143, sur 499 votants, l'ordre du jour Renault-Morlière est adopté.

Une addition de MM. Gauthier et Marcel Habert est ainsi conçue : « En réservant le droit imprescriptible des peuples de disposer d'eux-mêmes. »

Elle est repoussée par 282 voix contre 165. Cette addition avait été repoussée par le gouvernement.

Séance demain; la séance est levée à 7 h. 30.

LA SITUATION EN CRÈTE

La situation en Crète reste toujours grave et les hostilités continuent entre les Turcs et les insurgés.

Londres, 15 mars. — Le correspondant du *Times* à la Canée télegraphie que le navire anglais *Dryad* a quitté la baie de la Sude pour Spinalonga, qui continue à être bombardé par une force mixte d'insurgés et de volontaires grecs. Les navires *Fearless*, anglais ; *Suchet*, français, et un vaisseau italien, sont également au large de cette ville et prendront des mesures en vue d'éviter un nouveau bombardement.

Le major Bor a cessé ses fonctions de commandant de la gendarmerie internationale. Il s'est rendu à bord du navire anglais *Revenge*.

Le choix du gouverneur de la Crète

Londres, 15 mars. — On dit qu'il n'est point question d'un prince pour organiser le nouveau régime d'autonomie en Crète. On pense même que l'Europe désignerait de préférence un haut fonctionnaire civil n'appartenant à aucune des grandes puissances participant au concert européen.

D'autre part, le *Times*, sur la foi de nouvelles de St-Pétersbourg, dit qu'il serait à nouveau question de nommer regent en Crète le prince Danilo, héritier présomptif du Monténégro.

L'autonomie de la Crète

Londres, 15 mars. — Le correspondant du *Daily News* à la Canée dit que les consuls ont reçu l'ordre d'élaborer

BOURSE DE PARIS DU 16 MARS

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. clôt.			Ouvert	Clôture
101 15	3 0/0	comptant	102 40	102 2
101 15	3 0/0	terme	102 45	102 25
101 40	3 0/0	Amort. compt.	101 35	101 15
101 45	3 0/0	terme	101 75	101 75
106 05	3 1/2	comptant	106 12	106 10
106 07	3 1/2	terme	106 15	106 10
98 ..	Emprunt Tonkin		98 75	
...	Argentins		489	399 ..
105 20	Autriche		404 30	
...	Bresil		65	...
...	Chine 4 0/0		105 90	...
...	Egypte unifiée		105 50	
95 90	Espagne extér. compt.		95 85	89 ..
60 65	— terme		59 50	59 5
80 75	Italien 5 0/0 comptant		80 75	80 50
88 72	— terme		88 90	89 10
103 90	Hongrois 4 0/0		103 85	103 90
23 50	Portugais 3 0/0 compt		23 10	23 50
...	— terme		23 60	
18 55	Turc (série D) terme		18 50	18 30
...	Russe 4 0/0 1890		103 ..	
...	— 3 0/0 1891		92 50	92 40
...	— 4 0/0 1893		101 10	...
101 25	— 3 1/2 1894		101 ..	

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Pr. cl.			Clôt.	Pr. cl.		Clôt.
91	CRÉDIT FONCIER	Bons 1887	50 ..	464 50	Ardennes	470 ..
455 25		— 1888	454 25	475 ..	Est 3 0/0 anc.	455 ..
488 ..		Commun. 1879	488 ..	474 50	— nouv.	480 50
502 50		— 1880	501 ..	489 ..	Nord 3 0/0 anc.	488 ..
496 ..		— 1884	495 ..		Nord 2 1/2	...
511 ..		— 1892	512 ..	491 ..	— nouv.	...
...		Foncières 1877	...	477 ..	Orléans 3 0/0 a.	477 ..
506 50		— 1879	506 50	483 ..	— n.	483 ..
460 ..		— 1883	457 ..		Orléans 2 1/2 0/0	452 ..
466 ..		— 1885	466 ..	476 ..	Ouest 3 0/0 anc.	467 50
473 75		— 5 0/0 1885	473 25	479 ..	— nouv.	...
486 50	VILLE DE PARIS	F. 90 fr. p. 1895	486 ..	498 50	Sud de France	479 50
509 ..		Obl. 1855-60 3 0/0	509 ..	462 ..	Econom. 3 0/0	456 50
571 ..		— 1865 5 0/0	571 ..	402 50	Ville Lyon 1880	404 ..
435 ..		— 1869 3 0/0	435 ..	411 ..	Marseille 1877	402 75
418 ..		— 1874 3 0/0	418 ..		— 1884	...
588 75		— 1875 4 0/0	586 50	517 ..	Montpellier 1899	520 ..
457 50		— 1876 5 0/0	...		Dette Tunis.	299 75
402 75		— 1886 3 0/0	405 ..	499 ..	P.-L.-M. Just. a	...
402 50		— 4 1/2	402 ..		— fus. n.	...
389 ..		— 1892 2 1/2	392 ..			
99 75		— 4 1/2	99 50			

Bourse commerciale de Paris du 16 mars 1897

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour	34 75	35 ..	Cour.	15 75	15 80	Cour.	45 50	45 30
Proch.	34 25	35 50	Proch	15 90	15 85	Proch	45 50	45 2
M.-Av.	34 75	34 75	M.-Av.	15 90	15 95	M.-Av	45 55	45 40
4 mai	33